

→ Concours 2019

100% efficace  
LE TOUT-EN-UN

# Gardien de la paix

Premier et second concours

7<sup>e</sup> édition

## Préparation rapide et complète à toutes les épreuves !

Étude de texte • Fondamentaux scolaires • Connaissances générales •  
Connaissances professionnelles • Tests psychotechniques • Entretien/  
Conversation • Questions/réponses interactives • Langues •  
Épreuves physiques

- ✓ Auto-évaluation
- ✓ Le cours en 66 fiches
- ✓ Toute la méthode
- ✓ 350 QCM et exercices
- ✓ 16 annales et sujets inédits

+ Annales 2018 incluses

**OFFERT**  
Fiches de cours  
à ÉCOUTER



Vuibert **N°1**  
DES CONCOURS



→ Concours 2019

100% efficace  
LE TOUT-EN-UN

# Gardien de la paix

Premier et second concours

7<sup>e</sup> édition

Louise Eisenstein  
*Professeure certifiée d'anglais*

Thibaut Klinger  
*Normalien agrégé d'histoire,  
professeur d'histoire-géographie*

Bernadette Lavaud  
*Professeure de français,  
formatrice en expression écrite et orale,*

François Lavedan  
*Commandant de police,  
cadre au ministère de l'Intérieur  
et membre de plusieurs jurys de concours administratifs*

Pierre Lefaure  
*Professeur certifié de mathématiques*

Cathy Lognoné  
*Professeure certifiée d'espagnol*

Olivier Sorel  
*Enseignant chercheur en psychologie, formateur à l'ISPAC*

Vuibert

Retrouvez nos compléments numériques **OFFERTS**  
à l'adresse **www.vuibert.fr/site/206272**



ISBN : 978-2-311-20627-2

Conception de la couverture : Les PAOistes

Conception de la maquette : Bleu T

Conception des liminaires : Linéale production

Composition : So'Graph

Crédit photographique (couverture) : © IStock-Gettyimages



La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 40). Cette représentation

ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. Le « photocopillage », c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le « photocopillage » menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite. Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur. S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie : 20, rue des Grands-Augustins, F-75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70

© Vuibert – février 2019 – 5, allée de la 2<sup>e</sup> DB – 75015 Paris

Site Internet : <http://www.vuibert.fr>

# Sommaire

Présentation du concours	9
<b>QCM d'auto-évaluation</b>	<b>17</b>

## Partie 1 | Préparation aux épreuves 23

### Admissibilité

#### ■ Chapitre 1

### Étude de texte (Premier et second concours) 25

---

#### ■ Fiches de cours

Fiche 1	Méthodologie	26
Fiche 2	Les mots	30
Fiche 3	Les préfixes et les suffixes	32
Fiche 4	La forme de la phrase	34
Fiche 5	La conjugaison	36

#### ■ Entraînements

QCM	38
Exercices	41
Corrigés	45

#### ■ Chapitre 2

### Questionnaire fondamentaux scolaires – français (Premier et second concours) 47

---

#### ■ Fiches de cours

Fiche 1	Méthodologie	48
Fiche 2	Les liens logiques	50
Fiche 3	L'accord du participe passé avec <i>être</i> et <i>avoir</i>	52
Fiche 4	Le pluriel des noms simples et des noms composés	54
Fiche 5	L'accord des adjectifs qualificatifs	56
Fiche 6	Le participe présent et l'adjectif verbal	58
Fiche 7	Les principales valeurs des modes et des temps	60

## ■ Entraînements

QCM	62
Exercices	63
Corrigés	65

## ■ Chapitre 3

### Questionnaire fondamentaux scolaires – mathématiques (Premier et second concours) 67

---

#### ■ Fiches de cours

Fiche 1	Méthodologie	68
Fiche 2	Les nombres entiers et décimaux	70
Fiche 3	Les opérations de nombres	72
Fiche 4	Les priorités opératoires	74
Fiche 5	L'ordre de grandeur et le calcul mental	76
Fiche 6	Les fractions	78
Fiche 7	La proportionnalité	80
Fiche 8	Les pourcentages	82
Fiche 9	Les moyennes	84
Fiche 10	Les équations du 1 <sup>er</sup> degré à 1 inconnue	85
Fiche 11	Les systèmes d'équations du 1 <sup>er</sup> degré à 2 inconnues	87
Fiche 12	Les unités de mesure	89
Fiche 13	Les périmètres, volumes et aires courants	91

#### ■ Entraînements







QCM	93
Exercices	95
Corrigés	97






## ■ Chapitre 4

### Questionnaire sur les connaissances générales (Premier et second concours) 101

---

#### ■ Fiches de cours

Fiche 1	Méthodologie	102
Fiche 2	La V <sup>e</sup> République 	104
Fiche 3	Le président de la République 	106
Fiche 4	Le Premier ministre et le gouvernement 	108
Fiche 5	Le Parlement 	110
Fiche 6	Les collectivités territoriales 	112
Fiche 7	Les institutions européennes 	114

Fiche 8	L'organisation judiciaire et les juridictions administratives 	116
Fiche 9	Quelques notions essentielles de géographie française 	118
Fiche 10	Rappels de géographie 	120
Fiche 11	Rappels d'histoire 	122
Fiche 12	Rappels chronologiques 	124

## ■ Entraînements

QCM	126
Exercices	128
Corrigés	129

## ■ Chapitre 5

### Questionnaire sur les connaissances professionnelles (Second concours)

131

#### ■ Fiches de cours

Fiche 1	Méthodologie	132
Fiche 2	Cadre légal 	134
Fiche 3	Armement 	136
Fiche 4	Régime disciplinaire 	138

#### ■ Entraînements

QCM 1	140
QCM 2	144
Corrigés	147

## ■ Chapitre 6

### Tests psychotechniques (Premier et second concours)

149

#### ■ Fiches de cours

Fiche 1	Méthodologie	150
	<b>Aptitude verbale</b>	
Fiche 2	Les anagrammes	152
Fiche 3	Les palindromes, les pangrammes et les syllogismes	154
Fiche 4	Les analogies verbales	156
Fiche 5	Les synonymes	158
Fiche 6	Les antonymes	160
Fiche 7	Les homonymes	162
Fiche 8	La compréhension de phrases	164
Fiche 9	La grammaire et l'orthographe	166

## Raisonnement logique

Fiche 10	Les suites de lettres	168
Fiche 11	Les suites de chiffres	170
Fiche 12	Les cartes à jouer	172
Fiche 13	Les dominos	174

## Observation et attention

Fiche 14	Les schémas, les figures et les tableaux	176
----------	--	-----

## Personnalité

Fiche 15	Présentation	178
Fiche 16	Comment y répondre	180

### ■ Entraînements

QCM	182
Exercices	183
Corrigés	184

## Admission

### ■ Chapitre 7

## Entretien avec le jury (Premier et second concours) 185

---

### ■ Fiche de cours

Fiche	Méthodologie	186
-------	--------------	-----

### ■ Entraînements

QCM	192
Questions personnelles	193
Questions professionnelles	194
Corrigés	195

### ■ Chapitre 8

## Le test de questions-réponses interactives (Premier et second concours) 197

---

### ■ Fiche de cours

Fiche	Méthodologie et conseils pour le test de questions-réponses	198
-------	---	-----



## ■ Chapitre 9

### Langues étrangères (Premier et second concours) 201

---

#### Anglais

##### ■ Fiches de cours

Fiche 1	Méthodologie	204
Fiche 2	Rappels élémentaires	206
Fiche 3	Converser avec le jury	208

##### ■ Entraînements

QCM	210
Exercices	211
Corrigés	212

#### Espagnol

##### ■ Fiches de cours

Fiche 1	Méthodologie	214
Fiche 2	Révision des bases	216
Fiche 3	Dialoguer avec des étrangers hispanophones	218

##### ■ Entraînements

QCM	222
Exercices	223
Corrigés	224

## ■ Chapitre 10

### Épreuves physiques (Premier et second concours) 225

---

Fiche	Conseils	226
-------	----------	-----

## Partie 2 | Sujets corrigés 231

### Admissibilité

#### ■ Chapitre 1

### Étude de texte 233

---

Sujet 1 session 2018	234
Sujet 2 session 2018	239

 Chapitre 2	
<b>Questionnaire fondamentaux scolaires – français</b>	<b>245</b>
<hr/>	
Sujet 1 session 2017	246
Sujet 2 session 2016	251
 Chapitre 3	
<b>Questionnaire fondamentaux scolaires – mathématiques</b>	<b>255</b>
<hr/>	
Sujet 1 session 2017	256
Sujet 2 session 2016	260
 Chapitre 4	
<b>Questionnaire sur les connaissances générales</b>	<b>263</b>
<hr/>	
Sujet 1 session 2017	264
Sujet 2 session 2016	270
 Chapitre 5	
<b>Questionnaire sur les connaissances professionnelles</b>	<b>277</b>
<hr/>	
Sujet 1 session 2017	278
Sujet 2 session 2016	285
 Chapitre 6	
<b>Tests psychotechniques</b>	<b>293</b>
<hr/>	
Sujet 1 inédit	294
Sujet 2 inédit	300
<b>Admission</b>	
 Chapitre 7	
<b>Entretien avec le jury</b>	<b>307</b>
<hr/>	
Sujet 1 inédit	308
Sujet 2 inédit	310
 Chapitre 8	
<b>Langues étrangères</b>	<b>313</b>
<hr/>	
Sujet 1 Anglais inédit	314
Sujet 2 Espagnol inédit	316

# Présentation du concours

## 1. Présentation de la Police nationale

Actuellement, la Police nationale est composée de près de 150 000 personnels actifs et administratifs. Ceux-ci se répartissent en trois corps distincts : les gardiens de la paix et gradés, les officiers et les commissaires. Avec la Gendarmerie nationale et les différentes polices municipales, la Police nationale est la première composante des forces de sécurité intérieure.

Depuis 2008, la Gendarmerie nationale et la Police nationale sont regroupées sous l'autorité du ministre de l'Intérieur.

Adoptée en juin 2008, la devise de la police nationale est *Pro Patria Vigilant* (« Pour la patrie, ils veillent »).

### ■ Missions

L'article 1 du Code de déontologie de la Police nationale donne une définition simple des missions dévolues à la Police nationale : « La Police nationale concourt, sur l'ensemble du territoire, à la garantie des libertés et à la défense des institutions de la République, au maintien de la paix et de l'ordre public, et à la protection des personnes et des biens. »

Par la suite, les missions de la Police nationale ont été définies de manière plus précise par la loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure d'août 2002 :

- la **sécurité et la paix publiques**, consistant à veiller à l'exécution des lois, à assurer la protection des personnes et des biens, à prévenir les troubles à l'ordre public et à la tranquillité publique ainsi que la délinquance ;
- la **police judiciaire**, ayant pour objet, sous la direction, le contrôle et la surveillance

de l'autorité judiciaire, de rechercher et de constater les infractions pénales, d'en rassembler les preuves, d'en rechercher les auteurs et leurs complices, de les arrêter et de les déférer aux autorités judiciaires compétentes ;

- le **renseignement et l'information**, permettant d'assurer l'information des autorités gouvernementales, de déceler et de prévenir toute menace susceptible de porter atteinte à l'ordre public, aux institutions, aux intérêts fondamentaux de la nation ou à la souveraineté nationale.

### ■ Organisation

Pour satisfaire à l'ensemble de ses missions, la Police nationale dispose de plusieurs directions spécialisées :

- la **Direction centrale de la sécurité publique (DCSP)** : les policiers de la sécurité publique sont chargés de lutter contre la petite et la moyenne délinquance dans les communes de plus de 10 000 habitants (en dessous de 10 000 habitants et dans les campagnes, la gendarmerie sera compétente). Ces policiers exercent des missions d'investigation et de sécurisation de la voie publique ;

- la **Direction centrale des compagnies républicaines de sécurité (DCCRS)** : comme les gendarmes mobiles (GM), les policiers des compagnies républicaines de sécurité (CRS) interviennent lors d'événements publics, d'opérations de maintien de l'ordre et de sécurisation de secteurs sensibles ;

- la **Direction centrale de la police aux frontières (DCPAF)** : la Police aux frontières (PAF) s'occupe de la sécurisation des frontières et de la lutte contre l'immigration irrégulière, ainsi que l'emploi d'étrangers sans titre de séjour ;

– la **Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ)** : la Police judiciaire (PJ) a pour mission la lutte contre toutes les formes de crime organisé et de grande délinquance (stupéfiants, vols à main armée, proxénétisme, infractions économiques...). D'autre part, depuis 2002, les groupes d'intervention régionaux (GIR) associent policiers, gendarmes, douaniers et agents du fisc dans la lutte contre les divers trafics qui alimentent les économies souterraines ;

– la **Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI)** : issue de la fusion opérée entre les Renseignements généraux (RG) et la Direction de la surveillance du territoire (DST), la DGSI est investie de la lutte contre le terrorisme, l'espionnage industriel ou provenant des puissances étrangères, l'islam radical et tous les extrémismes violents ;

– le **Service de la protection (SDLP)** : chargé de la protection des hautes personnalités françaises et étrangères (vivant en France ou en visite en France) ;

– la **Préfecture de police (PP)** : pour Paris et les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, la Préfecture de police (PP) est compétente. Placée sous l'autorité du préfet de police, elle assure les mêmes missions de sécurité intérieure que la Direction générale de la Police nationale dans sa compétence territoriale. La PP dispose notamment de ses propres services de renseignement (la Direction du renseignement) et d'investigation (la Direction de la Police judiciaire). Le directeur général de la Police nationale n'a aucune autorité sur les services de la PP, en effet le préfet de police en dispose exclusivement, et ce dernier relève directement de l'autorité du ministre de l'Intérieur.

Aux côtés de ces grandes directions de la Police nationale, il existe plusieurs services spécialisés qui sont investis de missions particulières :

– l'unité de recherche, d'assistance, d'intervention et de dissuasion (RAID) apporte son soutien lors d'opérations dans de nombreux domaines, qu'il s'agisse de missions de surveillance et de filature, ou bien d'interven-

tions délicates (prises d'otages, forcenés, interpellations d'individus armés...) ;

– l'unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT), rattachée au directeur général de la Police nationale, centralise les informations fournies notamment par la DCRI et la DCPJ ;

– la Direction de la coopération internationale (DCI) : associant policiers et gendarmes, la DCI est implantée dans 95 pays pour y mener des actions de coopération et de formation ;

– l'administration et la gestion, la formation et le contrôle des activités de la Police nationale sont assurées par la Direction des ressources et des compétences de la Police nationale (DRCPN) et l'Inspection générale de la Police nationale (IGPN), qui fournissent aux directions et services actifs des moyens pour remplir leurs missions dans la meilleure éthique.

## ■ Personnels

Actuellement, les différents corps actifs et administratifs de la Police nationale comptent environ 150 000 personnels, dont environ 15 000 personnels administratifs, techniques et scientifiques.

Les femmes représentent environ 25 % des effectifs des différents corps actifs de la Police nationale.

Les hauts fonctionnaires et commissaires de police (corps de conception et de direction) sont environ 1 700. Le corps de conception et de direction comprend les grades suivants :

- commissaire de police ;
- commissaire divisionnaire ;
- commissaire général ;
- contrôleur général ;
- inspecteur général ;
- directeur des services actifs.

Les officiers de police (corps de commandement) sont environ 8 700. Le corps de commandement comprend les grades de :

- lieutenant de police<sup>1</sup> ;
- capitaine de police ;

1. Avant ce grade de lieutenant, il y a celui de lieutenant stagiaire.

- commandant de police ;
- commandant divisionnaire fonctionnel ;
- commandant divisionnaire.

Les gradés et gardiens de la paix (corps d'encadrement et de maîtrise ou d'application) sont environ 104 000, soit près de 85 % des effectifs de la Police nationale. Le corps de maîtrise et d'encadrement comprend les grades suivants :

- gardien de la paix<sup>1</sup> ;
- sous-brigadier ;
- brigadier de police ;
- brigadier-chef ;
- brigadier-major.

Enfin, les adjoints de sécurité (ADS) sont les « emplois jeunes » de la Police nationale, recrutés sur la base d'un contrat maximal de six ans (3 ans renouvelables une fois). Ils sont environ 9 000.

## 2. Le métier de gardien de la paix

### ■ Statut

Un gardien de la paix est un fonctionnaire appartenant à la fonction publique d'État, en catégorie B. Il est rattaché au ministère de l'Intérieur.

Les policiers disposent du droit syndical, mais pas du droit de grève. Les policiers élisent leurs représentants au sein des commissions administratives paritaires (CAP), qui décideront d'une grande partie de leur carrière (avancement, mutation, discipline). Par ailleurs, tous les policiers sont également soumis à un strict devoir de réserve quant à leurs opinions et croyances personnelles.

### ■ Formation

La formation initiale dure 12 mois et entend recouvrir tout l'éventail des missions que pourrait exercer un gardien de la paix durant ses premières années de carrière. Les connais-

sances théoriques et les pratiques professionnelles sont orientées dans une approche par compétence. Les techniques pédagogiques sont fondées principalement sur les études de cas, l'analyse de situations concrètes, les mises en situation et les retours d'expérience après les stages en service actif.

La formation en école de police est principalement axée autour de :

- la connaissance de l'organisation de la Police nationale ;
- l'assimilation de la déontologie du métier de policier ;
- la lutte contre la délinquance (techniques d'enquêtes, droit pénal et procédure pénale, connaissance de la criminalité contemporaine, etc.) ;
- le recueil et la transmission du renseignement ;
- les techniques de lutte contre les phénomènes de violences urbaines.

La formation est organisée selon le mode de l'alternance entre établissement de formation et service actif. Elle comprend trois séquences et un module d'adaptation au premier emploi, qui s'articulent ainsi :

- une séquence de cinq mois en école ;
- une séquence de trois mois en service actif ;
- une séquence de deux mois en école ;
- un module d'adaptation au premier emploi d'une durée de trois semaines.

### ■ Début de carrière

Le choix des postes s'effectue en fin de scolarité, sur une liste de postes vacants, en fonction du rang de classement de sortie d'école.

Les élèves qui, à l'issue de la scolarité, ont satisfait aux épreuves d'aptitude sont nommés gardiens de la paix stagiaires. La durée du stage est d'un an ; elle peut être prolongée pour une durée de trois mois à un an.

À l'issue du stage, les gardiens de la paix reconnus aptes sont titularisés. La titularisation est en outre subordonnée à la possession du permis de conduire les véhicules automobiles (catégorie B).

1. De même, avant d'être gardien de la paix, l'on est gardien de la paix stagiaire.

À l'issue de la scolarité, les gardiens de la paix stagiaires sont le plus souvent affectés dans des services de sécurité publique en province ou à la Préfecture de police de Paris. Ils assurent des missions de surveillance et de sécurisation, d'aide et assistance aux personnes, de circulation routière, de garde et de protection, des missions de police judiciaire et de recherche de l'information. Environ 5 % à 10 % des postes sont généralement offerts dans les compagnies républicaines de sécurité pour assurer des missions d'ordre public ou de police routière.

Certains emplois sont également proposés à la Police aux frontières (essentiellement en aéroport), à la Police judiciaire (missions de recherche et d'investigation) ou dans le domaine du renseignement.

Aucun changement de la région d'affectation ne peut intervenir avant une durée de cinq ans à compter de la sortie d'école, ou même de huit ans dans le cas d'un candidat ayant réussi un concours à affectation en Île-de-France.

## ■ Missions

D'une manière générale, il est très difficile d'établir une liste exhaustive des missions et « métiers » possibles d'un gardien de la paix. Leur très grande variété est l'un des plus grands attraits du métier de policier. Bien évidemment, certaines spécialisations ou diplômes de spécialité orientent la carrière d'un policier.

Schématiquement, les principales missions possibles pour un gardien de la paix sont les suivantes :

- la sécurisation des zones urbaines : le contact avec la population, la lutte contre la délinquance et le suivi d'affaires judiciaires simples seront confiés aux gardiens de la paix affectés dans la sécurité publique ou à la Préfecture de police ;
- la police judiciaire : enquêtes à propos des diverses formes de moyenne et grande délinquance (stupéfiants, vols à main armée, infractions économiques, atteintes aux personnes...);

- le maintien de l'ordre : les policiers des compagnies républicaines de sécurité (CRS) seront chargés de rétablir ou de maintenir l'ordre public lors d'événements publics ou dans des quartiers sensibles ;

- la sécurité routière : de nombreux policiers veillent à la sécurité routière, de manière préventive comme répressive ;

- le renseignement : les policiers de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) ou du Service central du renseignement territorial (SCRT) participeront au recueil du renseignement dans de multiples domaines (terrorisme, atteintes à la sûreté de l'État, islam radical, crime organisé...);

- la formation : que ce soit au titre de la formation continue, en tant que formateur antidrogue, en école de police ou bien encore à l'étranger au titre de la coopération internationale, de nombreux policiers effectuent des missions de formation.

## ■ Armement

Comme les gendarmes et les douaniers, les policiers sont individuellement dotés d'un pistolet semi-automatique, le Sig Sauer SP2022. Ce dernier est équipé d'un chargeur de 15 cartouches de calibre 9 mm, accompagné d'un autre chargeur identique porté à la ceinture.

En dotation collective, les policiers peuvent être équipés de fusils à pompe, de pistolets-mitrailleurs et de fusils d'assaut (notamment depuis le renforcement de la dotation en fusil d'assaut HK G36), du Flash-Ball ou du pistolet à impulsion électrique (Taser). L'utilisation de ces armements collectifs est subordonnée à une habilitation individuelle.

Pour se protéger, ils sont dotés de gilets lourds porte-plaques, de casques balistiques et de boucliers balistiques souples.

Naturellement, l'usage de l'arme doit se faire dans le cadre légal de la légitime défense, et chaque policier a une obligation d'entraînement régulier au tir.

## ■ Rémunérations

En province, les rémunérations nettes mensuelles des gardiens de la paix sont les suivantes :

Statut	Salaire mensuel net en région parisienne
Élève gardien de la paix (hébergement gratuit)	1 354 €
Stagiaire	1 902 €
Gardien de la paix	de 1 940 € à 2 577 €
Brigadier	de 2 216 € à 2 701 €
Brigadier-chef	de 2 572 € à 2 862 €
Major	de 2 744 € à 3 077 €
Responsable d'une unité locale de police (RULP)	de 3 245 € à 3 341 €

Source : ministère de l'Intérieur

Diverses primes s'ajoutent à ces rémunérations, notamment en fonction de la situation familiale de l'intéressé et de son affectation en Île-de-France.

## 3. Le concours

### ■ Organisation

Le recrutement des gardiens de la paix se fait par la voie, soit des concours nationaux (à affectation nationale ou à affectation régionale Île-de-France), soit des concours déconcentrés en Outre-mer. La différence entre ces concours est liée au lieu d'organisation des épreuves et aux choix d'affectation proposés en sortie d'école.

**Attention :** le choix du concours, national à affectation nationale ou national à affectation régionale Île-de-France, se fait préalablement à l'inscription au concours. Ce choix est définitif et irréversible : le candidat ne

peut revenir sur sa décision une fois le dossier d'inscription validé.

Lorsque les deux concours (national à affectation nationale et national à affectation régionale Île-de-France) sont ouverts simultanément, la majorité des postes est offerte en Île-de-France.

Les concours nationaux sont organisés sur l'ensemble du territoire national (métropole et Outre-mer).

Pour les concours nationaux à affectation nationale, les lauréats choisissent en fin de scolarité des postes à affectation nationale sans exclure la région Île-de-France (secrétariats généraux pour l'administration de la police de Paris et Versailles). Ils seront affectés dans la région de leur première affectation pendant une durée minimale de cinq ans à compter de leur nomination en qualité de stagiaire.

Pour les concours nationaux à affectation régionale Île-de-France, les lauréats choisissent uniquement des postes relevant des secrétariats généraux pour l'administration de la police de Paris et Versailles. Ils seront affectés dans cette région pendant une durée minimale de huit ans à compter de leur nomination en qualité de stagiaire. La fidélisation des fonctionnaires en Île-de-France est accompagnée de mesures indemnitaires et sociales.

Les concours déconcentrés en Outre-mer sont organisés sur le ressort des services administratifs et techniques de police de Guyane, Mayotte, Nouvelle-Calédonie et Polynésie française. En fin de scolarité, les lauréats sont affectés exclusivement dans ces territoires.

### La session du concours exceptionnel d'avril 2018 en chiffres

1 803 postes répartis ainsi :

- concours externe : 451 (affectation nationale) et 451 (affectation Île-de-France) ;
- concours interne : 450 (affectation nationale) et 451 (affectation Île-de-France).

## ■ Conditions de participation

Concours externe	Concours interne (ouvert aux adjoints de sécurité, cadets de la République, option Police nationale et aux volontaires des armées servant dans la Gendarmerie nationale)
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Être de nationalité française et âgé de 17 ans au moins et 35 ans au plus, sauf dérogations, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours (cf. <i>infra</i>).</li> <li>– Être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ou justifier d'au moins trois ans d'activité dans la même catégorie socioprofessionnelle que celle de l'emploi postulé (deux ans pour les titulaires du diplôme national du brevet, d'un CAP ou d'un BEP).</li> </ul> <p>(Les mères et pères d'au moins trois enfants qu'ils élèvent ou ont élevé effectivement, ainsi que les sportifs de haut niveau peuvent faire acte de candidature sans condition de diplôme.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Ouvert aux adjoints de sécurité, âgés de 37 ans au plus au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours (aucune dérogation d'âge n'est admise pour ce concours).</li> <li>– En activité : comptant au moins une année de service en cette qualité à la date des épreuves écrites.</li> </ul> <p>Ceux qui ont suivi le parcours de « cadet de la République, option Police nationale » peuvent postuler dès l'issue de leur formation professionnelle initiale.</p>
<p>Remplir les conditions d'aptitude physique requises (cf. <i>infra</i>), et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– être médicalement apte à un service actif de jour comme de nuit ;</li> <li>– avoir une acuité visuelle, après correction, au moins égale à 15 dixièmes pour les deux yeux, avec un minimum de 5 dixièmes pour un œil, chaque verre correcteur ou lentille ayant un maximum de trois dioptries pour atteindre cette limite de 15 dixièmes ;</li> <li>– être apte au port et à l'usage des armes.</li> </ul>	
<p>Avoir un casier judiciaire vierge.</p>	
<p>Être recensé et avoir accompli la journée d'appel de préparation à la défense ou être en règle avec la législation sur le service national (autres candidats).</p>	

### Dérogations d'âge pour le concours externe

La limite d'âge peut être reculée, sans pouvoir excéder 37 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours d'un temps égal à celui passé au titre du service national actif, d'un an par enfant à charge, par personne handicapée à charge, par enfant élevé pendant neuf ans avant qu'il ait atteint son seizième anniversaire.

Par ailleurs, elle peut être reculée à des titres divers (anciens sportifs de haut niveau, anciens travailleurs handicapés).

La limite d'âge n'est pas opposable aux mères et pères de trois enfants et plus, aux personnes élevant seules un ou plusieurs enfants, et aux sportifs de haut niveau.

### ■ Conditions d'aptitude médicale

Les candidats au concours de gardien de la paix de la Police nationale doivent être reconnus aptes à ces emplois, après examen médical auprès d'un médecin de la Police nationale constatant que les intéressés ne sont atteints d'aucune maladie ou infirmité ou que les maladies ou infirmités constatées ne sont pas incompatibles avec l'exercice des fonctions postulées. L'examen médical comporte obligatoirement un dépistage de l'usage des produits illicites, dont le résultat doit être négatif. La décision d'aptitude ou d'inaptitude physique est notifiée par l'autorité administrative compétente, après avis du médecin inspecteur régional de la Police nationale.



## ■ Épreuves du concours

<p><b>Concours externe</b> Toute note inférieure à 7/30 à l'épreuve d'étude d'un texte et toute note inférieure à 5/20 à l'épreuve d'entretien est éliminatoire.</p>	<p><b>Concours interne</b> (ouvert aux adjoints de sécurité, cadets de la République, option Police nationale et aux volontaires des armées servant dans la Gendarmerie nationale) Notes éliminatoires : inférieure à 7/30 (étude de texte), à 7/20 (parcours habileté motrice), à 5/20 (conversation).</p>
<p><b>Épreuves obligatoires d'admissibilité</b></p>	
<p>– Étude d'un texte permettant de vérifier la prise d'informations et l'analyse de celles-ci, sous forme de courtes questions, et la production d'un écrit en rapport avec la problématique posée. (2 h 30 ; coefficient 3)</p> <p>– Questionnaire n° 1 portant sur les fondamentaux scolaires en orthographe et grammaire courantes, ainsi que sur les calculs arithmétiques et algébriques simples. (coefficient 1)</p> <p>– Questionnaire n° 2 portant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit sur les connaissances générales (événements qui font l'actualité, cadre institutionnel politique français et européen, règles du comportement citoyen) ;</li> <li>- soit sur le programme du baccalauréat professionnel spécialité « sécurité prévention » en vigueur l'année d'ouverture du concours. (coefficient 2)</li> </ul> <p>Le candidat indique son choix dans sa demande d'inscription au concours et ne peut en aucun cas en changer après la clôture des inscriptions. <b>(1 h 30 pour les 2 questionnaires)</b></p> <p>– Tests psychotechniques obligatoires, destinés à évaluer notamment le profil psychologique du candidat. Les résultats de ces tests sont utilisés, à l'admission, lors de l'épreuve d'entretien. (2 h 30)</p>	<p>– Étude d'un texte permettant de vérifier la prise d'informations, l'analyse de celles-ci, sous forme de courtes questions, et la production d'un écrit en rapport avec la problématique posée. (2 h 30 ; coefficient 3)</p> <p>– Un questionnaire n° 1 portant sur le socle de connaissances scolaires fondamentales en orthographe, en grammaire et vocabulaire usuel, en calculs arithmétiques et algébriques simples ainsi que sur des exercices de logique permettant d'évaluer le sens de l'observation du candidat. (coefficient 1)</p> <p>– Questionnaire n° 2 destiné à apprécier les connaissances professionnelles du candidat sur la base du programme de formation des adjoints de sécurité et des cadets de la République en vigueur l'année d'ouverture du concours. (coefficient 2)</p> <p><b>La durée impartie pour les deux questionnaires est de 1 h 30</b></p> <p>– Tests psychotechniques obligatoires, destinés à évaluer notamment le profil psychologique du candidat. Les résultats de ces tests sont utilisés, à l'admission, lors de l'épreuve d'entretien. (2 h 30)</p>
<p><b>Épreuve de pré-admission</b></p>	
<p>Épreuves d'exercices physiques (coefficient 3) : parcours d'habileté motrice et test d'endurance cardio-respiratoire. Toute note inférieure à 7/20 à l'une ou l'autre épreuve est éliminatoire (voir fiche spécifique).</p>	
<p><b>Épreuves obligatoires d'admission</b></p>	
<p>Un test sous forme de questions/réponses interactives, pouvant comporter des mises en situation à caractère pratique et déontologique. Ce test fait appel à la mémoire visuelle des candidats pour déterminer leurs fonctions de perception, d'évaluation, de décision et leur vigilance. Dotés d'un boîtier de réponse électronique, les candidats, après avoir visionné une image, disposeront de quinze secondes par question en rapport avec l'image observée pour répondre. (20 minutes ; coefficient 3)</p>	

<p>Entretien permettant d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances du candidat ainsi que son aptitude et sa motivation à exercer l'emploi postulé. (25 minutes ; coefficient 4) Les examinateurs disposent, pour aide à la décision : – des résultats des tests psychotechniques passés par le candidat au moment de l'admissibilité, interprétés par le psychologue ; – d'un curriculum vitae détaillé comportant les motivations pour l'emploi postulé produit par le candidat avant l'épreuve.</p>	<p>Conversation libre avec le jury reposant sur le dossier professionnel du candidat. Ce dossier a pour objet de mettre en évidence les acquis de l'expérience professionnelle du candidat durant son activité d'adjoint de sécurité ou bien de cadet de la République, option Police nationale, ou encore de volontaire dans les armées servant dans la Gendarmerie nationale, titulaire du diplôme de gendarme adjoint. (25 minutes ; coefficient 4) Les examinateurs disposent, pour aide à la décision : – des résultats des tests psychotechniques passés par le candidat au moment de l'admissibilité, interprétés par le psychologue.</p>
<p>Épreuve orale de langue étrangère consistant en une conversation dans la langue choisie. (10 minutes ; coefficient 1) Les langues étrangères admises sont les suivantes : anglais, allemand, espagnol, italien. Les candidats indiquent la langue choisie au moment de leur inscription au concours. Ils ne peuvent en aucun cas en changer après la clôture des inscriptions.</p>	<p>Épreuve facultative orale de langue étrangère consistant en une conversation dans la langue choisie. (10 minutes ; coefficient 1) Seuls sont pris en compte les points supérieurs à la moyenne. Les langues étrangères admises sont les suivantes : anglais, allemand, espagnol, italien. Au moment de leur inscription au concours, les candidats indiquent s'ils désirent participer à cette épreuve et, dans ce cas, la langue choisie. Ils ne pourront en aucun cas modifier leur option après la clôture des inscriptions.</p>

**À noter :** En 2018, deux concours exceptionnels de gardien de la paix ont été organisés sur la base d'épreuves allégées :

- épreuves d'admissibilité (premier et second concours) : étude d'un texte et tests psychotechniques ;
- épreuves d'admission :
  - épreuves communes aux premier et second concours : épreuves d'exercices physiques et test sous la forme de questions/réponses interactives,
  - épreuve au titre du premier concours : entretien avec le jury,
  - épreuve au titre du second concours : conversation libre avec le jury.

# QCM D'AUTO-ÉVALUATION

Avant de débiter votre préparation au concours, évaluez-vous en répondant aux questions ci-dessous organisées par types d'épreuve. Un corrigé et un bilan vous sont proposés à la suite du QCM.

Il n'y a qu'une seule bonne réponse par question.

45 min



## Connaissances générales

**1. Pour la Constitution de la V<sup>e</sup> République, de Gaulle s'est fortement inspiré :**

- a. d'un discours qu'il a prononcé à la radio le 18 juin 1940.
- b. d'un discours qu'il a prononcé à Bayeux le 16 juin 1946.
- c. d'un discours qu'il a prononcé à Bayeux le 16 juin 1958.
- d. d'un discours qu'il a prononcé à Alger le 3 juin 1958.

**2. Le retour au pouvoir du général de Gaulle a lieu :**

- a. dans le cadre de la crise algérienne.
- b. dans le cadre d'une crise économique grave.
- c. dans le cadre de la guerre d'Indochine.
- d. dans le cadre des événements de mai 1968.

**3. La vacance de la présidence de la République est exercée par :**

- a. le Premier ministre.
- b. le président du Conseil constitutionnel.
- c. le président du Sénat.
- d. le président de l'Assemblée nationale.

**4. Lequel de ces lieux n'est pas le siège d'un membre du gouvernement ?**

- a. Hôtel Matignon.
- b. Hôtel de Lassay.
- c. Quai d'Orsay.
- d. Bercy.

**5. Le gouvernement de la V<sup>e</sup> République est responsable :**

- a. uniquement devant l'Assemblée nationale.
- b. uniquement devant le président de la République.
- c. devant le président de la République et devant l'Assemblée nationale.
- d. devant l'Assemblée nationale et le Sénat.

**6. Avant d'être Premier ministre, Édouard Philippe était un élu :**

- a. sans étiquette.
- b. du PS.
- c. du Modem.
- d. des Républicains.

**7. Le président de la République peut dissoudre :**

- a. l'Assemblée nationale et le Sénat.
- b. le Conseil d'État.
- c. l'Assemblée nationale.
- d. le Sénat.

**8. Le président du Sénat actuel est :**

- a. Jean-Pierre Raffarin.
- b. Claude Bartolone.
- c. Gérard Larcher.
- d. Jean-Pierre Bel.

**9. Une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) permet :**

- a. de vérifier la constitutionnalité d'une loi avant son examen.
- b. de vérifier la constitutionnalité d'une loi avant sa promulgation.
- c. de vérifier la constitutionnalité d'une loi lors d'un litige devant la justice.
- d. de vérifier la constitutionnalité d'un traité international appliqué par la justice.

**10. En France, le suffrage universel a été institué en :**

- a. 1789.

- b. 1848.
- c. 1945.
- d. 1965.

**11. Le traité de Maastricht a été :**

- a. signé en 1992 et est entré en vigueur en 1993.
- b. signé en 1993 et est entré en vigueur en 1994.
- c. signé en 1998 et est entré en vigueur en 1999.
- d. signé en 1992 et est entré en vigueur en 1994.

**12. Lequel de ces pays n'est pas dans l'UE ?**

- a. Slovénie.
- b. Roumanie.
- c. Croatie.
- d. Serbie.

**13. La Cour de cassation :**

- a. vérifie la conformité des décisions des tribunaux et des cours.
- b. juge une nouvelle fois sur le fond en appel.
- c. peut se substituer à une cour d'appel dans certains cas.
- d. reçoit en appel les contestations des verdicts de justice.

**14. Suite au référendum du 4 novembre 2018, la Nouvelle-Calédonie :**

- a. reste une collectivité d'outre-mer française.
- b. devient indépendante.
- c. reste une région d'outre-mer.
- d. devient une région d'outre-mer.

**15. La guerre froide :**

- a. s'étend de 1919 à 1939.
- b. s'étend de 1947 à 1989.
- c. s'étend de 1947 à 1979.
- d. s'étend de 1973 à 1995.

**Français**

**16. Lequel de ces mots est correctement orthographié ?**

- a. violement
- b. prudemment
- c. profession
- d. méchament

**17. Lequel de ces verbes au futur de l'indicatif n'est pas correctement orthographié ?**

- a. tu courras
- b. il arriverait
- c. vous essaieriez
- d. j'appellerai

**18. Lequel de ces noms n'est pas correctement orthographié ?**

- a. embonpoint
- b. brancard
- c. accroc
- d. homar

**19. Parmi ces mots, lequel n'est pas un synonyme de « pulluler » ?**

- a. proliférer
- b. redoubler
- c. diminuer
- d. multiplier

**20. Quelle est la forme correcte du verbe « avoir » au plus-que-parfait de l'indicatif ?**

- a. tu avais été
- b. il avait eu
- c. nous aurons eu

**21. Quelle est la forme verbale correctement orthographiée au présent de l'indicatif ?**

- a. vous dîtes
- b. il interdisait
- c. vous contredisez
- d. je doive

**22. Dans quelle phrase « le » est-il un pronom personnel ?**

- a. Je prends le train à 10 heures.
- b. Nous le saurons demain.
- c. Dans le centre de la ville, il y a beaucoup de monuments historiques.

**23. Quel est le mot correctement orthographié ?**

- a. planisfère
- b. idylle
- c. intermaide
- d. ammistie

**24. Dans quelle phrase le verbe souligné est-il au subjonctif présent ?**

- a. Je lui ai souhaité de bonnes vacances.
- b. Il est judicieux que tu emportes tous ces documents.

- c. Accepte ce cadeau.
- d. Je pense que tu dois le remercier.

**25. Quelle est la phrase correctement orthographiée ?**

- a. Ils ont porté des maillots jaune vif.
- b. Elle a acheté des vêtements marrons.
- c. Ces écharpes orange claire me plaisent beaucoup.

**26. Quelle est la phrase qui ne comporte pas de fautes d'orthographe ?**

- a. Il a mis tous les produits dans le même sac.
- b. Les plantes que j'ai achetés ce matin au marché réclament beaucoup d'eau.
- c. Prends toutes tes affaires et reviens rapidement.

**27. Complétez la phrase suivante :**

Même \_\_\_\_\_, ces vêtements leur plairont parce qu'ils sont en excellent état.

- a. usagés
- b. usager
- c. usagers

**28. Quel est le participe passé correctement orthographié ?**

- a. convainqu
- b. plut
- c. dû

**29. À quel temps est conjugué le verbe souligné dans la phrase suivante :**

La discussion aura laissé apparaître de graves dissensions au sein de l'équipe.

- a. Passé composé
- b. Futur antérieur
- c. Passé antérieur

**30. Complétez la phrase suivante :**

Il a voulu rendre hommage à son ami dans cette courte \_\_\_\_\_.

- a. allocution
- b. allocation

**Tests psychotechniques**

**31. Trouver le synonyme du mot « erroné ».**

- a. péroné
- b. achevé
- c. faux
- d. parfait

**32. Quelle est la phrase correctement orthographiée ?**

- a. Toutes les actions que j'ai mené sont vaines.
- b. Toutes ses vaines sont dilatées.
- c. Je me sent bien en veine.
- d. Rien n'arrive par hasard à qui sait mettre toutes les chances de son côté.

**33. Convertir 20 ha.**

- a. 2 000 m<sup>2</sup>
- b. 2 hm<sup>2</sup>
- c. 0,2 km<sup>2</sup>

**34. Pierre marche à la vitesse de 6 km/h. Combien de temps va-t-il mettre pour se rendre à la station de métro qui se trouve à 400 mètres ?**

- a. 10 minutes
- b. 3 minutes
- c. 4 minutes
- d. 6 minutes

**35. Trouver le nombre qui complète la suite :**

2      7      14      19      38      ?

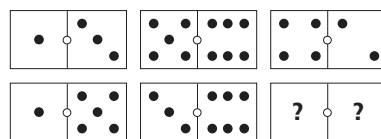
- a. 42
- b. 43
- c. 44
- d. 45

**36. Trouver la lettre qui complète la suite :**

L      M      M      J      V      ?

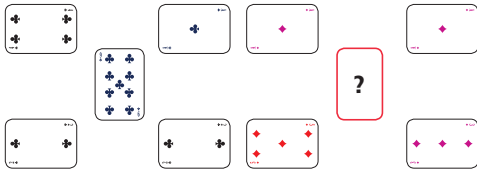
- a. M
- b. K
- c. X
- d. S

**37. Trouver le domino manquant :**



- a.
- b.
- c.
- d.

38. Trouver la carte manquante :



- a.
- b.
- c.
- d.

39. Lors d'un dîner entre amis, votre hôte vous sert un plat que vous n'aimez vraiment pas. Comment réagissez-vous ?

- a. Vous le mangez sans rien dire.
- b. Vous lui dites que vous êtes malade et ne mangez pas.
- c. Vous lui demandez s'il peut vous servir autre chose.

40. On dit de vous que vous êtes :

- a. drôle
- b. imprévisible
- c. spontané

**CORRIGÉ**

1 b.	2 a.	3 c.	4 b.	5 c.
6 d.	7 c.	8 c.	9 c.	10 b.
11 a.	12 d.	13 a.	14 a.	15 b.
16 b.	17 b.	18 d.	19 c.	20 b.
21 c.	22 b.	23 b.	24 b.	25 a.
26 c.	27 a.	28 c.	29 b.	30 a.
31 c.	32 d.	33 c.	34 c.	35 b.
36 d.	37 d.	38 c.	39 a., b. ou c.	40 a., b. ou c.

**ATTENTION**

Quels que soient vos résultats et votre niveau, n'oubliez surtout pas de vous mettre en situation de concours grâce aux sujets d'annales et/ou aux sujets inédits corrigés que nous vous proposons dans la seconde partie de l'ouvrage.

	RÉPONSES CORRECTES	RÉPONSES INCORRECTES	VOUS AVEZ ENTRE 0 ET 5 RÉPONSES CORRECTES	VOUS AVEZ ENTRE 6 ET 9 RÉPONSES CORRECTES	VOUS AVEZ ENTRE 10 ET 15 RÉPONSES CORRECTES
Connaissances générales	... /15	... /15	<p>Votre résultat montre que vous devez travailler à fond les exercices de connaissances générales. Les fiches de cours (à partir de la page 102) et les entraînements (à partir de la page 126) vous aideront à mettre toutes les chances de votre côté pour réussir !</p>	<p>Rendez-vous à la page 102 et prenez connaissance des 12 fiches proposées. Testez ensuite vos acquis grâce aux différents types d'entraînements. Vous y êtes presque !</p>	<p>Bravo ! Consolidez vos connaissances en lisant les fiches de cours (à partir de la page 102) et continuez de vous entraîner avec les QCM et exercices à partir de la page 126.</p>

	RÉPONSES CORRECTES	RÉPONSES INCORRECTES	VOUS AVEZ ENTRE 0 ET 5 RÉPONSES CORRECTES	VOUS AVEZ ENTRE 6 ET 9 RÉPONSES CORRECTES	VOUS AVEZ ENTRE 10 ET 15 RÉPONSES CORRECTES
Français	... /15	... /15	Votre résultat montre que vous devez travailler à fond le français. Les fiches de cours (à partir de la page 48) et les entraînements (à partir de la page 62) vous aideront à mettre toutes les chances de votre côté pour réussir !	Rendez-vous à la page 48 et prenez connaissance des 7 fiches proposées. Testez ensuite vos acquis grâce aux différents types d'entraînements. Vous y êtes presque !	Bravo ! Consolidez vos connaissances en lisant les fiches de cours (à partir de la page 48) et continuez de vous entraîner avec les QCM et exercices à partir de la page 62.
	RÉPONSES CORRECTES	RÉPONSES INCORRECTES	VOUS AVEZ ENTRE 0 ET 2 RÉPONSES CORRECTES	VOUS AVEZ ENTRE 3 ET 5 RÉPONSES CORRECTES	VOUS AVEZ ENTRE 6 ET 10 RÉPONSES CORRECTES
Tests psychotechniques	... /10	... /10	Votre résultat montre que vous devez travailler à fond les tests psychotechniques. Les fiches de cours (à partir de la page 150) et les entraînements (à partir de la page 182) vous aideront à mettre toutes les chances de votre côté pour réussir !	Rendez-vous à la page 150 et prenez connaissance des 16 fiches proposées. Testez ensuite vos acquis grâce aux différents types d'entraînements. Vous y êtes presque !	Bravo ! Consolidez vos connaissances en lisant les fiches de cours (à partir de la page 150) et continuez de vous entraîner avec les QCM et exercices à partir de la page 182.





# Partie 1

## Préparation aux épreuves

### **Admissibilité**

Chapitre 1 **Étude de texte** 25

Chapitre 2 **Français** 47

Chapitre 3 **Mathématiques** 67

Chapitre 4 **Connaissances générales** 101

Chapitre 5 **Connaissances  
professionnelles** 131

Chapitre 6 **Tests psychotechniques** 149

### **Admission**

Chapitre 7 **Entretien avec le jury** 185

Chapitre 8 **Le test de questions-réponses  
interactives** 197

Chapitre 9 **Langues étrangères** 201

Chapitre 10 **Épreuves physiques** 225



# PARTIE 1

---

## Préparation aux épreuves

# CHAPITRE 1

## Étude de texte

### Fiches de cours

Fiche 1	Méthodologie	26
Fiche 2	Les mots	30
Fiche 3	Les préfixes et les suffixes	32
Fiche 4	La forme de la phrase	34
Fiche 5	La conjugaison	36

### Entraînements

QCM	38
Exercices	41
Corrigés	45

## 1. Description de l'épreuve

---

L'épreuve d'explication de texte a un coefficient 3 et une durée de 2 h 30.

Les questions dont le nombre est variable (pouvant aller jusqu'à 10) sont des questions portant sur un texte d'actualité, c'est ce que l'on appelle des « questions de compréhension ». Le barème est indiqué à chaque question.

Vous devez respecter l'ordre des questions et y répondre en indiquant la numérotation qui est proposée.

La deuxième partie du devoir est présentée comme l'écriture d'un texte argumentatif d'une quarantaine de lignes avec un barème de 20 points.

Les textes sont de longueur variable, ils ont le plus souvent une centaine de lignes, c'est-à-dire une page. Vous constatez que c'est une épreuve qui demande une maîtrise du temps : 2 h 30 pour lire un texte, le comprendre, en saisir les éléments essentiels et répondre à la série de questions, c'est très court. Il faut s'être entraîné à lire rapidement un texte et s'être aussi familiarisé avec la typologie des questions. Ce sera un gain de temps non négligeable.

Puis la production d'un écrit d'une quarantaine de lignes en rapport avec la problématique posée exige aussi une maîtrise de ce type de devoir.

## 2. Les textes

---

Ils sont extraits le plus souvent de la presse généraliste quotidienne ou mensuelle, voire numérique.

Les sujets sont en lien avec l'actualité et portent sur des problèmes de société fréquemment traités dans les journaux : la liberté d'information, les enjeux d'Internet, l'insécurité dans les grandes villes, la cyber-délinquance...

### Conseils

Repérez dans l'actualité les sujets abordés, classez-les en indiquant toujours les sources, c'est-à-dire la date de parution, le quotidien ou le mensuel, ou le site Internet d'où il sont extraits, et le nom de l'auteur.

Vous pouvez sélectionner quelques articles qui sont en lien avec la liste proposée ci-dessus.

Il ne s'agit pas de collectionner des articles mais plutôt de bien les choisir en fonction de leur longueur (pas plus d'une page par exemple), de la problématique évoquée et aussi du degré de difficulté.

Il faut les exploiter de la façon suivante : faites une lecture attentive, repérez quelques passages qui vous semblent essentiels, surlignez-les, notez des mots de vocabulaire qui vous semblent difficiles.

C'est ce qu'on appelle une « lecture active ».

Ensuite, essayez de résumer le contenu de l'article, les idées essentielles à retenir.

Vous avez lu un texte, qu'en reste-t-il dans votre mémoire ?

Ce genre de petit test constitue un entraînement qui ne vous demandera pas beaucoup de temps mais qui vous familiarisera avec une méthodologie adaptée à l'épreuve de ce concours.

N'hésitez pas à le pratiquer le plus souvent possible.

### 3. Les questions de compréhension permettant de vérifier la prise d'informations et l'analyse de celles-ci

Il s'agit de vérifier si le candidat a compris le texte, s'il est capable d'y repérer des informations qui permettent de rédiger la bonne réponse de façon personnelle.

Voici un aperçu des questions qui peuvent vous être posées :

- Qui est l'auteur ?
- Quel est son métier ?
- Quel est le sujet principal du texte ?
- Relevez des exemples qui montrent que...
- Quelle thèse est proposée par l'auteur dans ce texte ?
- Quels sont les arguments développés par l'auteur ?
- Le titre vous paraît-il bien choisi ?
- Quelles sont les causes de..., les conséquences de... ?
- Quel jugement l'auteur porte-t-il sur... ?
- Quelles sont les mesures mises en œuvre pour... ?

Il y aura aussi des questions concernant l'analyse.

Elles débutent le plus souvent par : comment... ; pourquoi... ; expliquez... ; développez.

Soyez attentif au barème (de 0,5 à 2 points), il vous indiquera l'ampleur de votre réponse.

### 4. Savoir lire rapidement un texte et le comprendre

Faites d'abord une lecture globale du texte : c'est une lecture rapide et active, en étant attentif à la présentation du texte en paragraphes.

Il est nécessaire de s'entraîner.

Dans la lecture globale, vous allez déterminer la portée générale du texte, son sens, le thème, le sujet (= le champ de réflexion), les problèmes qui sont abordés, les liens logiques, d'éventuelles indications chronologiques.

Mettez en relation les questions et le texte.

Une fois les passages repérés, répondez à la question avec vos propres termes, en y incluant éventuellement des citations courtes avec les guillemets d'usage.

## 5. Conseils pour rédiger une réponse qui vous demande une argumentation

---

Un argument est différent d'une opinion.

« Je pense qu'il faudrait développer ce secteur d'activités » : c'est une opinion.

« Les différents organismes ont investi des sommes considérables pour développer ce secteur » : vous exprimez un fait qui peut être considéré comme un argument.

Quand on vous demande votre avis, votre point de vue, il ne s'agit pas de répondre que vous êtes d'accord ou pas, mais de développer une argumentation en s'appuyant sur des faits.

**Exemple :** À votre avis, les radars peuvent-ils être efficaces dans la lutte contre les accidents de la route ?

- Oui : peur d'avoir à régler une amende élevée.

- Non : cela dépend de leur implantation sur le territoire, on ne peut le couvrir tout entier.

- Il existe des sites qui les répertorient et les automobilistes peuvent ainsi les connaître.

Pensez aussi à trouver des exemples qui viendront étayer, illustrer vos propos.

Rédigez soigneusement votre écrit : quarante lignes demandent une courte **introduction** ainsi qu'une **conclusion**.

L'introduction présente la problématique que l'on vous demande de traiter, environ 3-4 lignes suffisent puisque cette partie de l'épreuve est de 40 lignes au total.

La conclusion : idem pour la longueur. Vous avez exploré le problème, avec une argumentation et des exemples, vous pouvez alors synthétiser ce qui a été développé.

Synthétiser, c'est rassembler très rapidement ce qui a été évoqué.

Votre effort de **structuration** de cet écrit sera toujours valorisé par le correcteur.

## 6. La présentation de la copie

---

Nous attirons votre attention sur ce point. D'abord il faut savoir que les signes distinctifs sont une cause d'annulation de la copie. C'est ce qu'on appelle aussi les « ruptures d'anonymat ». Voici quelques conseils :

- ne changez pas de couleur d'encre sur votre copie, donc prévoyez deux stylos bleus par exemple pour le jour de l'épreuve ;

- ne rédigez pas au crayon papier ;

- ne soulignez pas ;

- n'encadrez pas ;

- ne portez pas de flèches, d'astérisques ou d'indications de renvoi.

Ensuite, écrivez le plus lisiblement possible et respectez l'ordre et la numérotation des questions.

Ne recopiez pas le texte des questions, c'est inutile et cela vous ferait perdre du temps.

Aérez votre copie en allant parfois à la ligne, en laissant des espaces entre les différentes réponses aux questions.

Utilisez modérément le correcteur blanc, utilisez plutôt un effaceur, il en existe pour

l'encre et le stylo bille. Ne remettez pas de feuilles de brouillon, elles ne seront pas prises en compte.

Remplissez correctement le cadre réservé à l'identification de votre copie en suivant les consignes données.

En résumé, rendez une copie **présentée avec soin** qui témoigne de votre capacité à organiser un écrit. C'est une qualité appréciée des correcteurs.

## 7. La gestion du temps

---

Cette épreuve de français à rédiger en 2 h 30 est une véritable **contrainte**. Beaucoup de candidats insuffisamment préparés se retrouvent « piégés » le jour du concours par le temps.

Lire un texte, le comprendre et répondre à une série de questions, tout cela exige de l'**entraînement**.

Il faudra, avant de déterminer comment vous allez vous organiser, évaluer vos capacités. Bien sûr, avec de l'entraînement, vous vous améliorerez. Mais, dans un premier temps, il est pertinent de déterminer avec précision vos points forts et vos points faibles.

Vous « partez » avec des acquis. Tout n'est pas à travailler de la même façon. Ciblez vos **priorités**.

Pour vous aider, répondez aux questions suivantes :

Est-ce que je connais mes points forts ? Quels sont-ils ?

Quels sont mes points faibles ?

Est-ce que je rédige rapidement ?

Entraînez-vous aussi en temps imparti sur un sujet complet avec un chronomètre.

Qu'avez-vous correctement traité en 2 h 30 ? Faites un bilan détaillé.

Vous pourrez de cette façon établir un plan de progression en mettant l'accent sur les points à améliorer.

En fonction de la date du concours, établissez, par semaine ou par mois, un **plan de révisions**, de devoirs à rédiger entièrement. C'est ainsi que l'on maîtrise la contrainte horaire.

Durant l'épreuve : soyez attentif au **barème** de chaque question, ne « restez » pas trop longtemps sur une question à 1 point. Si vous ne savez pas y répondre, laissez un espace blanc et vous reviendrez plus tard la compléter.

Ne faites pas de brouillon pour la série de questions ; réservez-le pour le texte argumentatif.

Le vocabulaire dont vous disposez et que vous employez dans cette épreuve montre votre maîtrise du français. Bien comprendre un texte est aussi primordial.

## 1. Synonymie, homonymie, antonymie et paronymie

Les **synonymes** sont des mots dont le sens est très proche.

Il faut cependant **tenir compte du contexte et vérifier les nuances**, la langue française en propose de nombreuses.

**Exemples :** *la peur, la crainte, l'effroi, la panique, l'épouvante, la frayeur*, etc.

Les **homonymes** sont des mots qui ont **la même prononciation**, mais une **orthographe différente** et des **sens différents**.

**Exemples :** *peu/peut/peux ; sans/sens/c'en/cent/s'en ; s'en/n'y/nid ; seau/sot/sceau/saut...*

Les **antonymes** sont des mots de **sens contraire**, mais de **même nature grammaticale**.

**Exemples :** *libre/prisonnier ; beau/laid*.

Les **paronymes** sont des mots qui entraînent souvent des confusions car ils ont **des formes assez proches**, mais leur **sens est très différent**.

**Exemples :** *effusion et infusion ; censé et sensé ; raisonner et résonner ; allocution et allocution ; conjoncture et conjecture ; judiciaire et juridique*.

## 2. La formation des mots

Les mots de la langue française sont composés d'un élément porteur du sens, le **radical**, auquel est ajouté un **préfixe (avant)** et/ou un **suffixe (après)** qui en **modifie(nt) le sens ou la nature grammaticale**.

Le radical est la partie du mot que l'on ne peut supprimer sans que celui-ci perde son **sens**.

Un mot peut ne pas avoir de suffixe ni de préfixe : *table, mur, océan, sel*, etc.

**Le préfixe se met devant le radical, il apporte une nuance sans faire changer la classe grammaticale du mot.**

**Exemples :** *em-mener, il-lisible, im-manquablement, ir-récupérable*, etc.

Les préfixes ont des valeurs spécifiques qu'il est intéressant de repérer.

**Exemples :** *mal-/mau-* : valeur de négation ou privation, tels *malmener, maudire*.

**Autre exemple :** *ex-, é-* : hors de. Tels *s'expatrier, exporter, émettre*.

**Le suffixe se place après le radical :** il indique souvent la **catégorie grammaticale** à laquelle le mot appartient, mais peut aussi **indiquer un sens**.

**Exemple :** *-ment*, tels *immédiatement* (adverbe), *gouvernement* (nom).

**Exemple :** *-âtre*, tel *jaunâtre* (sens : approximation) = tirant sur le jaune.



## Sens propre et sens figuré

Le sens propre d'un mot, c'est son **sens le plus courant**.

### Exemples :

J'ai rempli un chèque pour payer l'électricité. (**sens propre**)

Les syndicats ne veulent pas donner un chèque en blanc au gouvernement. (**sens figuré**)

Ils sont jeunes et ont les dents longues. (**sens figuré**)

Il a de belles dents blanches. (**sens propre**)

Le sens figuré permet de **passer du concret à l'abstrait**.

Pour trouver le sens d'un mot que vous ne connaissez pas, essayez de le remplacer par un synonyme qui s'adapterait dans le contexte. Il faut lire le paragraphe en entier, ou au moins une phrase avant et une phrase après. Cela permet d'éclairer la signification du mot en question. Le **contexte** est toujours très important. On ne peut pas isoler un mot des autres.

**Exemple :** « Le @FestivalduMot approche ! Et si vous votiez pour le mot de l'année ? », incite sur Twitter, le compte officiel de l'Agence de développement touristique de la Nièvre @nievre\_tourisme, appuyé par ce tweet qui précise que « Vous avez jusqu'au 20 mai pour choisir le "mot de l'année" »... Douze termes sont candidats [...]

[...] un mot est élu « mot de l'année » parmi une liste de « 12 mots emblématiques de l'année collectés au fil des mois par Alain Rey », président honoraire du festival.

*Le Monde*, 5 mai 2014, Marlène Duretz

Supposons que vous ayez à expliquer dans le paragraphe ci-dessus les mots : « incite » et « emblématiques ».

Les termes qui précèdent et qui suivent le mot « incite » éclairent son sens : « si vous votiez », « choisir le mot de l'année ». Il s'agit d'encourager la participation à ce vote.

« emblématiques » : vous pouvez en extraire le mot « emblème », c'est ce qui représente un être ou une chose, qui le symbolise.

Il s'agit ici des 12 mots typiques, caractéristiques de l'année, les plus utilisés.

Il est nécessaire parfois de conjuguer plusieurs démarches afin de comprendre le sens d'un mot : en chercher la racine, le radical et s'appuyer sur le contexte dans lequel il est employé.

Comprendre et repérer les **figures de style** dans un texte

Il en existe de nombreuses. Nous ne développerons que les principales.

- La **comparaison** offre une image au lecteur et rapproche deux univers de façon souvent originale.

**Exemple :** « La Lune brille comme un diamant. » : un astre/une pierre précieuse, ici cela souligne l'unicité de la Lune dans le ciel et sa brillance particulièrement éclatante.

- La **métaphore** est une comparaison dans laquelle le terme de comparaison a été effacé.

**Exemple :** Une onde d'applaudissements a soulevé le stade.

- L'**euphémisme** permet d'atténuer les propos.

**Exemple :** « Il s'est éteint », pour ne pas dire « il est mort ».

- La **périphrase** consiste à désigner un objet en mettant en évidence une caractéristique.

**Exemples :** la langue de Molière (le français) ; le roi des animaux (le lion).

- L'**antiphrase** est l'expression d'une idée en évoquant son contraire avec une intention ironique.

**Exemple :** « Quel courage ! », pour dire qu'il n'en a pas eu.

# Les préfixes et les suffixes

Connaître les éléments de formation des mots vous aidera à répondre à des questions concernant les explications de mots ou d'expression. Mais cela vous permettra aussi d'enrichir votre vocabulaire en général.

Un mot dérivé est construit sur une **racine** (un **radical**), auquel viendront s'adjoindre éventuellement un **préfixe** (placé avant) et/ou un **suffixe** (placé après).

Le radical, la racine, c'est la plus petite unité de sens.

**Exemples** : port, table, livre, gentil...

Le **préfixe** est l'élément qui vient se placer **devant le radical** ; il **ne changera pas la nature du mot**.

**Exemple** : porter/emporter. Le préfixe *em-* ne change pas la catégorie grammaticale ; il s'agit de deux verbes.

Le suffixe **peut changer la catégorie grammaticale** du mot.

**Exemples** :

stable : adjectif	instabilité (nom)
changer : verbe	changement : nom
porter : verbe	portable : adjectif ou nom
donner : verbe	donation : nom

**Exemple** de mot avec un préfixe et un suffixe : inévitable

*in-* : préfixe + *évit-* : radical + *-able* : suffixe

Les préfixes et les suffixes sont utiles à connaître lorsque l'on a besoin de **reconnaître le sens** d'un mot. Avec des préfixes et des suffixes, on peut donc former une **famille de mots**.

**Voici quelques préfixes et suffixes qui peuvent vous être utiles.**

## 1. La signification des principaux préfixes

Préfixe	Signification	Exemples
<i>a-</i>	privation, absence	analphabète
<i>ant-</i>	avant	antédiluvien
<i>co-, con-, com-</i>	avec	coéquipier, cohabiter, commission, concitoyen
<i>extra-</i>	au-delà	extra-scolaire, extralucide
<i>ex-</i>	hors-de	exiler, extérieur
<i>hyper-</i>	plus, sur	hypertrophier

<i>hypo-</i>	sous	hypoglycémie
<i>inter-, intra-, intro-</i>	entre, à travers	introduction, intranet, international
<i>méta-</i>	au-dessus	métaphysique
<i>para-</i>	contre ou près	parapluie, parapente
<i>péri-</i>	autour	périphrase
<i>rétro-</i>	en arrière	rétrograder
<i>sub-</i>	sous	subordonné
<i>syn-</i>	avec	synthétiser
<i>ultra-</i>	au-delà	ultraviolet

## 2. La signification des principaux suffixes

Suffixe	Signification	Exemples
<i>-agogie</i>	guide	démagogie
<i>-algie</i>	douleur	névralgie
<i>-archie</i>	commandement	oligarchie
<i>-cratie</i>	pouvoir	démocratie
<i>-logie, -logue</i>	discours, science	anthropologie, sociologie, écologie
<i>-phobe, -phobie</i>	qui a peur, relatif à la peur	agoraphobe, xénophobe

### D'autres exemples :

Radical : faire

Radical : ordinaire

Radical : libre

Radical : rose

Radical : bon

Radical : soleil

Radical : manger

Radical : moral

Préfixes : *dé/faire, re/faire, par/faire*

Préfixe : *extra/ordinaire*

Suffixes : *liber/té, libre/ment, liber/tinage, libér/ation*

Suffixe : *rose/raie, ros/âtre*

Préfixe et suffixe : *dé/bonn/aire*

Suffixes : *bon/té, bonn/ement, bon/ification, bon/ifier*

Préfixe et suffixe : *en/soleil/lement*

Préfixe et suffixe : *im/mange/able*

Suffixe : *moral/ement*

→ Concours 2019

100% efficace  
LE TOUT-EN-UN

# Réussissez le concours de Gardien de la paix

Une préparation

100% efficace

- ✓ Un parcours de révision pour personnaliser votre préparation
- ✓ Des aides méthodologiques pour vous donner toutes les astuces
- ✓ Tout le cours en 66 fiches pour faciliter la mémorisation
- ✓ Plus de 350 QCM, exercices et annales pour vous entraîner
- ✓ Tous les corrigés pour valider vos connaissances

Retrouvez nos  
compléments  
numériques  
**GRATUITS!**



ISSN : 2262-3906  
ISBN : 978-2-311-20627-2



9 782311 206272